

François DUMON
Président de la Communauté de la Commune
Vierzon-Sologne-Berry&Villages de la Forêt

FD/EA/SB n° 2020/044
Administration Générale

à

A l'attention de chaque responsable d'entreprise
de la Communauté de communes
Vierzon-Sologne-Berry & Villages de la Forêt

Vierzon, le 1^{er} avril 2020

Objet : Mesures économiques Covid-19 et participation au fonds national de
solidarité

Madame, Monsieur,

Notre pays traverse aujourd'hui une crise économique sans précédent liée à l'épidémie du coronavirus.

En tant que responsable d'entreprise, vous êtes particulièrement concerné(e) par cette contagion qui doit impacter de manière plus ou moins forte l'activité de votre entreprise.

Aussi, j'ai souhaité m'adresser à chacun d'entre vous et vous exposer les mesures et l'organisation que nous avons mises en place pour vous accompagner de la manière la plus efficace durant cette période exceptionnelle.

En appui de l'Etat, de la Région Centre-Val de Loire et des différents acteurs économiques, la Communauté de communes se mobilise au quotidien, depuis le début de la crise, pour relayer à travers les réseaux sociaux et notre site internet (www.cc-vierzon.fr) les différentes mesures exceptionnelles de soutien économique mis en place par l'Etat et la Région Centre-Val de Loire.

Je ne peux donc que vous incitez à consulter régulièrement notre site.

Les agents du service économique de la Communauté de communes et l'Office du Commerce et de l'Artisanat sont également mobilisés pour vous apporter toutes les informations nécessaires et vous orienter vers les structures et les interlocuteurs appropriés aux problématiques que vous rencontrez.

- Office du commerce et de l'artisanat : OCAVSB@gmail.com – 06 49 58 07 86
- Service économie de la CDC : economie@cc-vierzon.fr - 06 33 36 36 84 / 06 33 36 41 71

N'hésitez pas à les contacter.

Cette situation amène naturellement toutes les forces économiques à prendre des mesures économiques exceptionnelles pour soutenir notre économie et préserver nos emplois.

Notre Communauté de communes prendra toute sa part dans cet effort.

A cet effet, j'ai proposé au Président de la Région Centre-Val de Loire de contribuer financièrement à hauteur de 400 000 € au fonds national de solidarité pour accompagner les plus petites et les plus fragiles des entreprises.

Cette aide sera présentée au vote du Conseil communautaire qui délibèrera en audio conférence selon les dispositions de l'ordonnance fixant les règles en matière de réunions à distance.

Ce soutien complémentaire au 1^{er} versement de 1500 € accordé par l'Etat sera instruit au niveau régional à compter du 15 avril et jusqu'au 31 mai 2020 et permettra d'apporter une réponse complémentaire aux entreprises les plus impactées.

D'autre part, le Prêt régional CAP REBOND peut vous être utile si vous rencontrez des difficultés de trésorerie.

Vous retrouverez les conditions d'attribution de ces deux dispositifs et une présentation des autres mesures en vigueur sur le lien régional suivant (actualisé tous les jours) : <https://www.devup-centrevaldeloire.fr/actualites/mesures-covid19-entreprises-220.html>

Concernant les difficultés d'accès au site pour vos déclarations de chômage partiel, j'en ai directement fait part avec le Maire Vierzon au Préfet du Cher (mail adressé le 31 mars dernier).

Pour pleine information, le nouveau décret prévoit un délai de 30 jours à compter de la mise en activité partielle pour déposer la demande avec effet rétroactif.

Une fois la demande d'autorisation préalable réalisée sur le portail, les services de l'Etat dispose de 48h pour l'instruire. Le défaut de décision dans ce délai, vaut autorisation implicite.

Si vous avez néanmoins des problèmes de connexion sur le portail, vous pouvez également à adresser, selon les recommandations de la DIRRECTE, un courriel à contact-ap@asp-public.fr (conserver ce courriel).

Je tiens au nom de la Communauté de communes à vous témoigner de ma solidarité dans cette période difficile à traverser.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président,



[Signature]
François DUMON.